

Mouvement de Directrices et Directeurs :

Cet été a vu la nomination d'un certain nombre de Directrices et Directeurs :

Laure de la Bretèche quitte la Direction Générale du CASVP pour prendre celle de la DASES, en remplacement de Geneviève GUEYDAN, Sylvain MATHIEU, ancien Directeur Général Adjoint du CASVP en devient le Directeur Général, François BROUAT à la DAC en remplacement de Laurence ENGEL, appelée à d'autres fonctions et Frédérique LAHAYE à la DLH, en remplacement de Christian NICOL, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

François BROUAT, administrateur hors classe du ministère de la culture et de la communication, était depuis le 1er mai 2011 conseiller auprès du Maire de Paris, en charge de la culture.

De 1982 à 1983 et de 1983 à 1989, François BROUAT a été respectivement attaché auprès du Théâtre du Capitole de Toulouse, puis administrateur de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse. A l'issue de sa scolarité à l'Ecole Nationale d'Administration, François BROUAT est entré en 1992 au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Il a rejoint en 1996 le ministère de la culture et de la communication.

D'octobre 2003 à juin 2008, il a occupé les fonctions de directeur régional des affaires culturelles en Aquitaine puis, de juin 2008 à avril 2011, de directeur des affaires culturelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Frédérique LAHAYE était, depuis 2011, conseillère technique chargée du logement et du conseil du patrimoine au cabinet du Maire de Paris. Durant toute sa carrière, Frédérique LAHAYE a œuvré dans le domaine du logement. Elle a en effet été, de 1981 à 1991, successivement secrétaire nationale puis vice-présidente de la Confédération Générale du Logement, avant d'être, de 1992 à 1998, chargée de mission à l'Agence Nationale pour l'information sur le logement. De 1998-1999, conseillère technique Habitat à l'Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS), elle était en charge des questions relatives au logement des personnes défavorisées. Directrice des affaires juridiques de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), de 2001 à 2006, puis directrice juridique de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL), Frédérique LAHAYE a été, durant ces 7 années, administrateur de l'OPAC de Paris en qualité de personne qualifiée.

Avant d'intégrer le cabinet du Maire de Paris, elle était chargée de mission à la direction générale de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP).

Les nouveaux Directeurs ont prévu de recevoir chacune des organisations syndicales, dans le cadre de leur prise de fonction. L'UCP ne manquera pas de rendre compte de ces audiences.

Calendrier et dossiers attendus de la rentrée :

1) Ceux qui dépendent de l'Etat

Reconnaissance en catégorie A des EJE, des Assistants Socio-éducatifs avec pour conséquence la revalorisation des Conseillers Socio-éducatifs.

Abrogation de la journée de carence pour maladie ;

2) Ceux qui dépendent de la Ville de Paris

Achèvement de la réforme de la catégorie B, notamment pour les socio-éducatifs qui attendent leur reconnaissance de l'Etat, mais aussi la création d'un débouché en catégorie B pour les ALG ;

Négociation des ratios promu promouvable pour la période triennale de 2013, 2014 et 2015.

ACHÈVEMENT des projets de texte liés à la création de l'échelon spécial de la HC des administrateurs, du Grade à accès fonctionnel, du classement des sous-directions et de la transposition du rééchelonnement des sous-directeurs (toutes ces dispositions n'étant que des transpositions de mesures que l'Etat a finalisées cet 'été).

Tout ceci devrait conduire la Ville à fixer un calendrier prévisionnel qui traite des autres catégories A. Ce devrait être la vocation du Comité de suivi programmé le 13 septembre 2012, chargé de fixer l'agenda social à venir.

Les autres sujets d'actualités qui y seront inscrits feront l'objet d'un développement ultérieur.

De même, nous développerons les résultats de l'enquête sociale « Paris et moi » dans le tout prochain numéro.

CASVP - fermeture du centre de santé de l'EHPAD « Anselme Payen » : provisoire ou définitive ?

Le 27 juin 2012, la direction du CASVP a réuni les organisations syndicales sur la fermeture « provisoire » du Centre de Santé Anselme Payen.

Ce centre de santé, situé dans le 15^{ème} arrondissement, regroupant 20 médecins spécialistes (ophtalmologue, gynécologue, psychiatre, psychologue, ORL, gériatologue, dentistes, médecin généraliste, dermatologue, avec un atelier mémoire et) et 6 agents, fermera provisoirement le 20 septembre 2012, en raison des travaux de l'EHPAD.

A ce jour, nous n'avons eu aucune information sur une fermeture programmée provisoirement ou définitivement de ce centre de santé.

Aussi, l'UCP a souligné l'importance d'une activité sanitaire et sociale de proximité, pour l'ensemble de la population et pour les plus modestes.

L'UCP demande que le CASVP ne déserte pas ce secteur, au profit du privé.
(CASVP : 01 43 47 83 90)

Aménagements en profondeur de la « caserne Napoléon » pour l'installation des personnels de la DPP : une réussite qui mérite d'être soulignée !

Le vendredi 13 juillet dernier, ont été inaugurés les nouveaux locaux de la caserne Napoléon, place Baudoyer, face à la Mairie du 4^{ème}.

En effet, la DPP a quitté son siège du quai des Célestins, pour s'installer à la caserne Napoléon. Des travaux de réhabilitation d'envergure ont été entrepris à la satisfaction des personnels qui y sont installés : bureaux bien aménagés, avec des fenêtres qui ouvrent, de manière à se passer de climatisation redoutée par beaucoup et peu conforme aux principes du développement durable, pas d'open space, des circulations intelligentes, une salle de réunion adaptée. Quelques adaptations seront faites pour répondre aux demandes des utilisateurs. D'autres parties du bâtiment sont encore en cours de chantier afin d'offrir à la Direction les espaces dont elle a besoin pour ses personnels.

La Ville de Paris réussirait-elle mieux dans la réhabilitation des locaux anciens que dans des bâtiments neufs tels que le T8 avenue de France ?

Toujours est-il que les personnels sont satisfaits du résultat, cela méritait d'être souligné. C'est le bon exemple à suivre pour cultiver le bien-être au travail.